Association nationale AGRILOCAL

La boîte à outils : Des acheteurs publics de restauration collective

Du Local au National : Agrilocal, un outil au service des territoires

Les Départements, les acteurs premiers du développement de l'économie de proximité et des solidarités territoriales

Une association nationale aux enjeux multiples	
Développement économique	Ramener de la valeur ajoutée aux producteurs
Aménagement et ancrage territorial	Développer les circuits courts de proximité Mettre en relation l'offre et la demande
Approvisionnement durable et de qualité	Faciliter l'accès à des denrées de qualité Encourager le développement de l'agriculture biologique
Éducation et pédagogie	Développer et promouvoir une restauration collective de « plaisir » Éduquer aux goûts

Et aux actions multiples
- Promotion, Développement et mutualisation du dispositif Agrilocal, - Accompagnement méthodologique des adhérents, - Formation des utilisateurs à l'utilisation du logiciel Agrilocal et assistance, - Constitution des bases de données des producteurs et des acheteurs, - Gestion des bases de données pour les territoires, - Organisation des rencontres annuelles « Agrilocal.fr », - Promotion et développement de l'outil sur de nouveaux territoires, - Parution régulière de statistiques nationales sur l'outil.

AGRILOCAL RÉSEAU NATIONAL

C'est pour qui ?

Service gratuit

Les Acheteurs:

- *Acheteurs Publics*

Concerne les acheteurs de la restauration collective publique et privée (soumise au CMP) localisés dans le département :

- Collèges
- Maisons de retraite
- Lycées agricoles
- Services à la personne
- Cantines scolaires (Communautés de communes, communes, associations)
- Etc.

- *Acheteurs Privés*

Concerne la restauration collective privée non soumise au CMP et ouverture possible à tout type d'établissements (notamment du secteur touristique) :

- Hôtels
- Restaurants
- Villages vacances
- Restaurants d'entreprises

Les Fournisseurs:

- *Producteurs (code NAF 01) :*

Concerne tous les producteurs agricoles géolocalisés dans la base de données gérée par le Département

- *Artisans (Code NAF 10) :*

Artisans bouchers et boulangers… en mesure de présenter une garantie au niveau de la traçabilité des produits

- *Entreprises Locales:*

Agrilocal est ouvert aux Entreprises du département en mesure de présenter une garantie au niveau de la traçabilité des produits.
Parmi ces entreprises, on compte notamment les coopératives, grossistes et autres entreprises agro-alimentaires.

- *Autres:*

Concerne tous les établissements non inscrits dans une des 3 catégories précédentes ou en attente de catégorisation.

AGRILOCAL RÉSEAU NATIONAL

Les intérêts d'Agrilocal

Pour l'acheteur

- Simplicité d'utilisation
- Rapidité des consultations
- Sécurisation juridique
- Traçabilité des opérations

Pour le fournisseur

- Gestion en temps réel de ses produits
- Facilité pour faire sa réponse

Pour la collectivité

- Suivi des flux économiques
- Définition des services
- Encadrement du dispositif (accompagnement du dispositif, animation, communication …)

Les intérêts d'Agrilocal – Sécurisation juridique

Agrilocal est la **seule plate-forme au niveau national** offrant une mise en relation directe entre acheteurs et fournisseurs locaux tout en étant **conforme au Code des Marchés Publics**.
Elle intègre les règles de la commande publique sur le respect de la libre concurrence :
- Transparence des procédures
- Liberté d'accès aux marchés publics pour **tous** les fournisseurs
- Egalité du traitement des concurrents

Agrilocal permet une **dématérialisation des marchés publics**

Agrilocal répond au CMP dans sa **version consolidée du 1er avril 2016** (décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) ⇔ Marchés publics de fournitures

Agrilocal permet de réaliser des **Marchés à procédure adaptée avec des modalités de publicité conformes jusqu'à 90 000 €**. Agrilocal n'est pas adaptée pour des marchés formalisés.

Les intérêts d'Agrilocal – Sécurisation juridique

Nomenclature AGRILOCAL63 : 34 FAMILLES
SURGELES
1 - Fruits et légumes
2 - Autres produits transformés (glaces, pâtisserie salées et sucrées), pain et viennoiseries
3 - Viande
4 - Poisson et crustacés
FRUITS
5 - Fruits exotiques et agrumes
6 - Fruits à noyaux et à pépins
LEGUMES
7 – Légumes (pommes de terre inclus)
PRODUITS LAITIERS
8 - Lait
9 - Crème et beurre
10 - Fromages
11 - Yaourts et fromages blancs
12 - Autres produits laitiers
OEUFS
13 - Œufs et ovo produits
PAIN FRAIS
14 - Pain frais
EPICERIE SUCREE
15 - Viennoiserie fraîches et pâtisserie fraîche
16 - Compotes et fruits transformés y compris fruits secs
17 - Autre épicerie sucrée
CHARCUTERIE
18 - Charcuteries & salaisons
19 - Traiteurs
VIANDE
20 - Viande de Bœuf
21 - Viande d'Agneau
22 - Viande de Veau
23 - Viande de Volaille
24 - Viande de Porc
25 - Autres viandes
EPICERIE SALEE
26 - Conserves salées
27 - Huiles
28 - Plantes aromatiques et condiments (cornichons, moutarde…)
29 - Pâtes, riz & céréales
30 - Autres produits d'épicerie salée
POISSONS
31 - Poissons frais
32 - Autres produits de la mer
BOISSONS
33 - boissons alcoolisées et autres boissons
34 - Jus de fruits

1/ La définition des besoins

Appréciation du caractère homogène des fournitures ⇔ base nomenclature d'Agrilocal63 = 34 familles

2/ Les procédures de passation des marchés publics

Les seuils s'appliquent par famille ⇔ Agrilocal conforme jusqu'à 90 000 €

3/ Les formes de marchés publics

Agrilocal propose à ses acheteurs la possibilité d'utiliser 3 formes de marchés (⇔ 3 modules de commandes) :

- Des marchés simples sans formalisme = des commandes ponctuelles ⇔ « **Module : gré à gré** »

- Des accords-cadres par émission de bons de commandes = Des commandes sur une période définie avec émission de bons de commande sans remise en concurrence
  ⇔ « **Module : Marché à bons de commande** »

- Des accords-cadres sous forme de marchés subséquents = Des commandes sur une période définie avec remise en concurrence des fournisseurs présélectionnés (préférable pour des produits stables et non variables dans le temps (pain, yaourts, etc.)
  ⇔ « **Module : Accord-cadre** »

Agrilocal au cœur d'une politique agricole départementale

A - EXPERIMENTATION	Zone test – Référencements – Témoignages
B - APPROPRIATION	Politique : VP – Exécutif - Assemblée départementale Services : Transversalité (Economie, Education, Social, Juridique, Informatique, etc.)
C - COORDINATION	Partenariat avec la Chambre d'Agriculture Diffusion PNR, EPCI, Associations, Articulation des initiatives territoriales ou professionnelles
D - ANIMATION	Réunions territoriales Importance de l'échelle Implication et Motivation des acteurs
E – MISE EN ŒUVRE	Accompagnement et formation des utilisateurs Mise en place d'outils techniques

Objectifs : Densification et durabilité du système AGRILOCAL

RÉSEAU NATIONAL

Les adhérents et perspectives d'adhésion

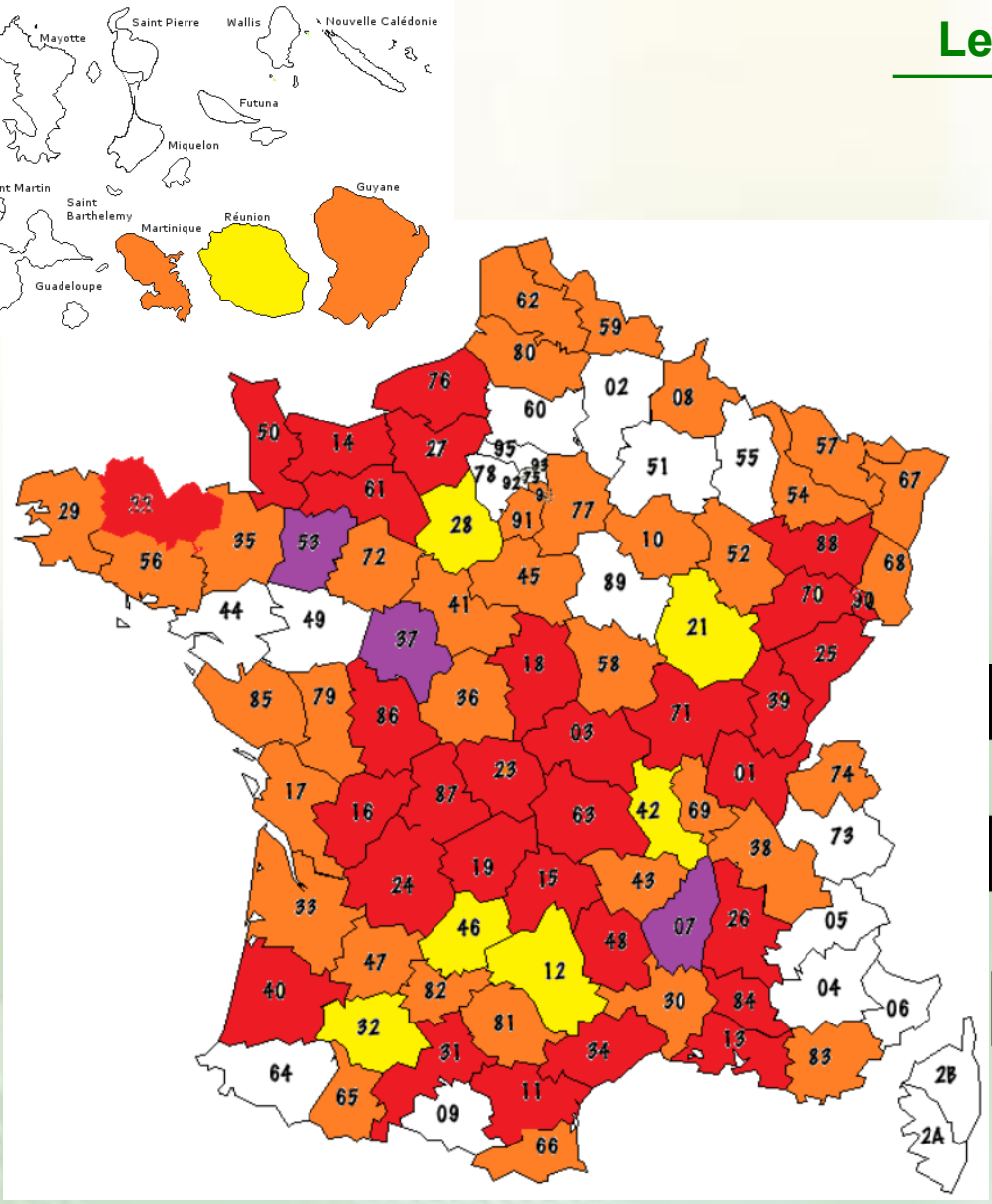

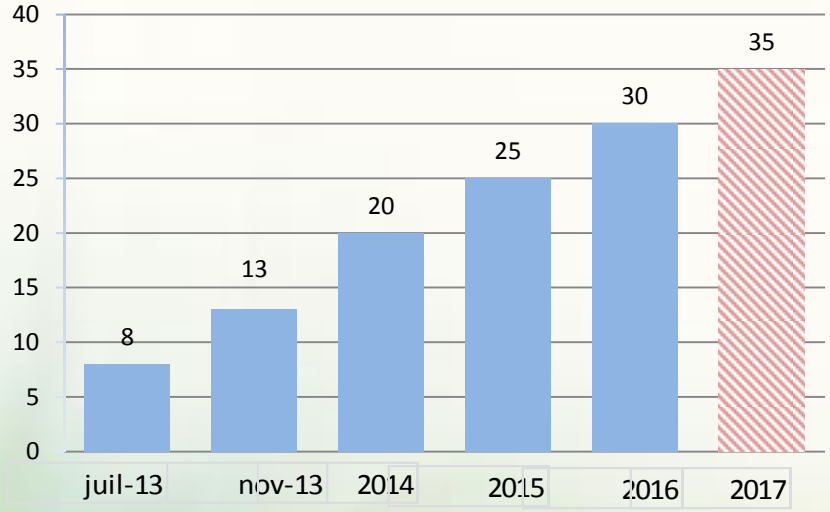

Département adhérents (31)

Département en réflexion positive (7)

Département sensibilisé

Non renouvellement (3)

AGRILOCAL RÉSEAU NATIONAL

Agrilocal63 - Des résultats probants (bilan au 31 décembre 2016)

236 FOURNISSEURS qualifiés

- **191 producteurs** référencés
- **45 entreprises locales** (essentiellement des bouchers)

182 ACHETEURS qualifiés

- 43 collèges,
- 16 lycées,
- 48 communes,
- 41 maisons de retraite,
- 11 restaurants administratifs
- 23 restaurants touristiques

PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

Agrilocal63 - Des résultats probants (bilan au 31 décembre 2016)

	2013	2014	2015	2016	TOTAL
TOTAL	71 077 €	257 789 €	466 764 €	549 533 €	1 345 163 €
Moyenne mensuelle	*5 923 €*	*21 482 €*	*38 897 €*	*45 794 €*	

	TOTAL du 01/01/2013 au 31/12/2016			
Familles Agrilocal	*Quantités commandées (kg)*	*Volume financier (€)*	*Volume financier bio (en €)*	% de Bio
Surgelés	0	0	0	
Fruits	16 029	23 785	13 230	48%
Légumes	50 462	63 459	52 165	78%
Produits laitiers	66 927	237 329	134 232	50%
Œufs	1 669	9 346	7 415	98%
Pain frais	2 771	11 720	9 169	74%
Epicerie sucrée	4 733	24 715	23 315	93%
Charcuterie	2 717	64 259	33 013	47%
Viande	97 363	883 593	480 251	52%
Epicerie salée	784	2 668	1 625	50%
Poissons	752	15 924	12 869	78%
Boissons	1 660	7 625	4 480	44%
	245 867	**1 344 424 €**	**771 764 €**	**57%**

245 Tonnes de produits

Détail Volumes commandés :

27,2 T de viande bœuf, 42,3 T de viande de Porc, 2,7 T de charcuterie, 17 T de volailles, 8,2 T de viande de veau, 10,3 T de fromages, 380 000 yaourts, 50 T de légumes, 16 T de fruits

Agrilocal63 - Des résultats probants (bilan au 31 décembre 2016)

Répartition par catégorie d'acheteur

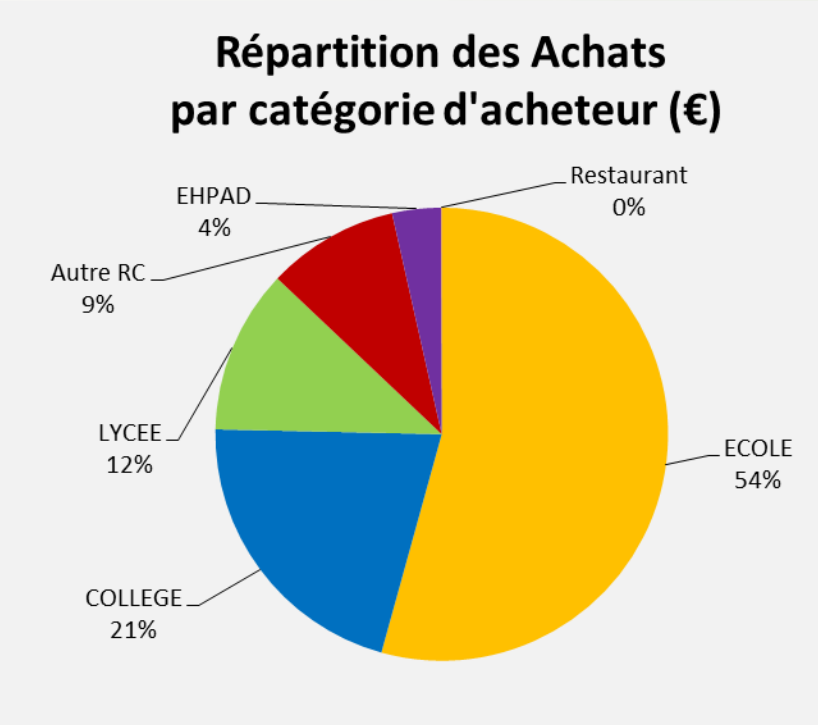

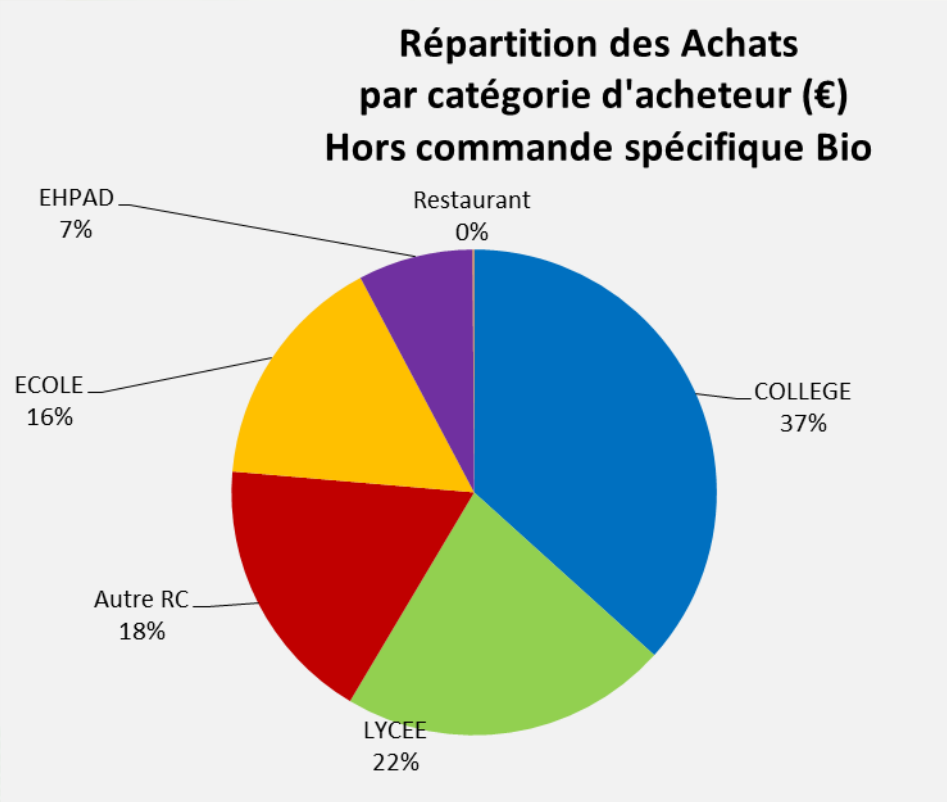

COLLEGE = ¼ des commandes

87% des commandes sur la restauration scolaire

PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

Témoignage
COMMUNE DE

RIOM

COMMUNE DE RIOM

- *Une cuisine centrale pour les différentes écoles du territoire*
- *1350 repas/jour dont repas des communes voisines d'Enval (100) et Ménétrol (115)*
- *Budget alimentation: 378 000 €*
- *6 agents (1 gestionnaire / diététicienne, 4 cuisiniers, 1 magasinier, 1 livreur) à la préparation des repas*
- *3,1 Tonnes de produits commandés sur Agrilocal en 2016*
- *Soit 27 000 € de commandes*
- *Familles de produits : Viande de bœuf, viande de porc,*
- *6 fournisseurs (2 producteurs, 2 artisans, 1 entreprise locale)*

- *Préparation d'un accord-cadre à Bons de commande pour 2017*

Association nationale AGRILOCAL